



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 04 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le quatre janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme CASIRIAIN Elena, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie.

Étaient excusées : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CHAMALBIDE Corinne.

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme PERUSANSENA Elodie

Date convocation : 22/12/2023

Date d'affichage : 22/12/2023

DECISION N°2 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RECONVERSION DE LA MAISON ARROSATEGIA ET LA CREATION D'ESPACES PUBLICS EN LIEN AVEC LES ECOLES

(Nomenclature : 7.10)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de reconversion de la maison Arrosategia, en particulier pour y reloger la mairie et l'agence postale communale, et la création d'espaces publics en lien avec les écoles.

Monsieur le Maire propose de solliciter le maximum de subventions au titre de la DSIL, de la DETR, du Fonds vert, auprès du Conseil Départemental et des autres organismes financeurs.

Où l'exposé du maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet de reconversion de la maison Arrosategia et la création d'espaces publics en lien avec les écoles,

- **SOLLICITE** des subventions au titre de la DSIL 2024, de la DETR 2024, du Fonds vert, au Conseil Départemental et auprès de tous les autres organismes financeurs.

- **PREVOIT** les crédits nécessaires à la réalisation de la totalité de l'opération au budget de la commune,

- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13
POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour
extrait certifié conforme

OSSES, le 04 janvier 2024
Le Maire,
Jean-Marc OÇAFRAIN



Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 08/01/2024
Et après transmission en sous-préfecture le 08/01/2024